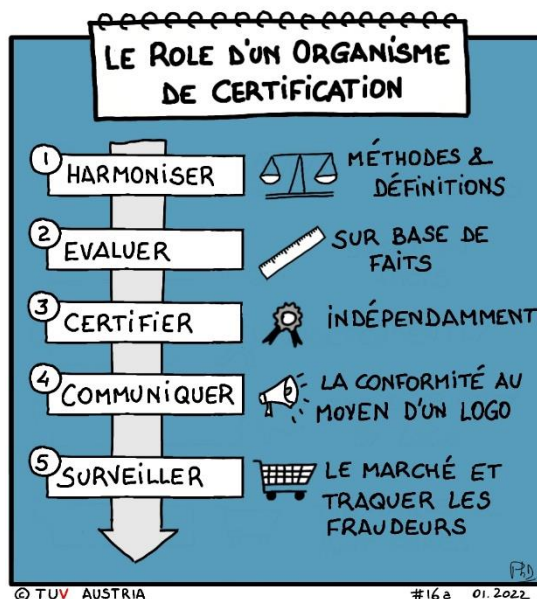


16 – Le rôle d'un organisme de certification



Les systèmes de certification OK compost, Seedling, OK biodegradable et OK biobased sont basés sur un examen de type suivi d'un contrôle par des essais de vérification sur des échantillons provenant des stocks du distributeur ou du marché.

En tant que tierce partie indépendante, un organisme de certification est un régulateur de marché important pour plusieurs raisons :

- L'organisme de certification participe à l'**HARMONISATION** des définitions et des méthodes d'essai. Que ce soit par l'intermédiaire de groupes de normalisation ou en définissant lui-même certains concepts ou spécifications;
- Les **ÉVALUATIONS** sont faites sur la base de faits mesurables et de rapports de tests, quel que soit le produit;

- L'organisme de certification **CERTIFIE** le respect d'un cahier des charges en toute indépendance, quel que soit le demandeur;
- L'organisme de certification permet une **COMMUNICATION** claire par le biais de certificats ou de logos appropriés, sans divulguer d'informations confidentielles (composition, processus, ...);
- Enfin, dans le cadre de nos systèmes de certification, nous **CONTRÔLONS** la conformité des produits et de la communication pendant la durée de vie du certificat.

En résumé : Un organisme de certification contrôle la communication et la conformité des produits qu'il a certifiés après une évaluation indépendante au moyen de méthodes spécifiques et harmonisées.